

MATERNITÉ

Une fois que le bébé est né et que l'équipe d'obstétrique évalue que vous êtes médicalement stable, vous serez transférée à l'unité de maternité.



À quoi vous attendre durant votre séjour?

- Vous resterez environ 24 heures sur l'unité de maternité si vous accouchez vaginalement et environ 48h si vous avez une césarienne.
- Lorsque vous arrivez sur l'unité de maternité, vous recevrez une brochure éducative et des vidéos éducatifs seront disponibles sur la télévision qui se trouve dans votre chambre. Nous vous encourageons à lire la brochure ainsi qu'à regarder les vidéos lorsque vous aurez le temps puisque ceux-ci contiennent beaucoup d'informations pertinentes à votre retour à la maison avec votre nouveau-né. Apprenez davantage sur la brochure "[Rentrer à la maison avec bébé](https://educationdespatientscusc.ca/)" disponible en ligne (<https://educationdespatientscusc.ca/>).
- Votre bébé restera dans votre chambre en tout temps sauf si vous devez être séparés à cause d'une condition médicale.
- Chaque chambre est munie d'un divan pour la personne qui vous accompagnera. Seulement une personne peut passer la nuit avec vous.
- Si vous avez d'autres enfants, ils peuvent venir vous visiter mais ne peuvent sous aucune circonstance passer la nuit avec vous.

SOINS INFIRMIERS ET MÉDICAUX

- Comme à la salle d'accouchement, une infirmière sera assignée pour prendre soin de vous et de votre bébé.
- Vous remarquerez que les suivis sont moins fréquents qu'à la salle d'accouchement. À moins que vous n'appeliez pour de l'aide, un préposé aux bénéficiaires (PAB) s'occupera de vos besoins puisque votre infirmière viendra vous évaluer toutes les 4 heures au début, puis à chaque 8 heures par la suite.
- Avec le soutien, les soins et l'enseignement prodigués par votre infirmière, vous et votre partenaire allez fournir les soins à votre nouveau-né (changement de couches ou de vêtements par exemple). Les cours prénataux sont recommandés afin de vous aider dans ce processus d'apprentissage.
- Plusieurs vidéos sont disponibles sur l'allaitement et les soins de base au bébé tel que le premier bain (le bain n'est plus recommandé immédiatement après l'accouchement et ne sera pas donné par votre infirmière).
- Si vous avez besoin d'aide afin de vous déplacer (par exemple pour sortir du lit après une césarienne), le préposé aux bénéficiaires sera disponible pour vous aider.
- Si vous avez une césarienne, le résident en obstétrique vous évaluera avant votre congé de l'hôpital.
- Votre bébé sera évalué par un pédiatre au moins une fois avant que vous quittiez pour la maison. Avant de quitter, l'infirmière effectuera une prise de sang pour le dépistage des maladies métaboliques et une technicienne fera un test d'audition.



Contact

Site Glen - Hôpital Royal Victoria
Unité de Maternité (D06)
Pavillon D Sud, 6e étage

Suivi des nouveaux-nés pendant les 7 premiers jours suivant votre départ de l'hôpital.
Numéro de téléphone : 514-934-1934 ext 34779